

Contrôle d'échelles

L'employeur est responsable de la sécurité au travail

Les contrôles d'échelles réguliers selon les dispositions de la CFST/SUVA font partie des obligations de l'employeur. En les effectuant, vous évitez des accidents, sauvez des vies, réduisez les coûts et protégez la santé des vos collaboratrices et collaborateurs.

MAKK en tant que société indépendante et crédible propose un service de contrôle d'échelles dans votre entreprise. Le manque de temps et de savoir-faire et la concentration sur les compétences premières incitent de plus en plus d'entreprises à s'abonner à ce service .

Nous établissons une liste de vos échelles et contrôlons leur état et leur fonctionnalité à intervalles fixes et sur place. Le matériel défectueux est éliminé de suite, les défauts sont enregistrés et les échelles sûres certifiées d'un sigle MAKK et de la date de contrôle.

Vos avantages:

- Nous établissons un inventaire complet.
- Vous recevez tous les rapports de contrôle.
- Vous vous déchargez de tâches administratives.
- Toutes vos ressources restent à votre disposition.
- Des réparations mineures sont effectuées sur place.
- Nous nous occupons de tout – même des pièces de rechange.

Contactez-nous :

info@makk.ch ou par téléphone au 052 647 22 00

